

Morelia, le 27 juin 2007

RÉSOLUTION DU CONSEIL N^o07-09

Coopération trinationale en vue de conserver le monarque et de favoriser des modes de subsistance durables au niveau local

LE CONSEIL,

RECONNAISSANT que le monarque (*Danaus plexippus*) est l'emblème de l'interdépendance des écosystèmes que nous partageons, et que nous sommes collectivement responsables de protéger le phénomène écologique que constitue la migration multigénérationnelle et internationale de ce papillon d'un bout à l'autre du continent nord-américain;

CONSCIENT que le monarque a besoin de plusieurs générations pour arriver au bout de son parcours migratoire, à savoir entre ses habitats du Nord et ses lieux d'hivernage qui sont concentrés dans les montagnes du centre du Mexique pour les populations de l'Est et en Californie pour celles de l'Ouest;

CONSTATANT la nécessité de disposer d'informations écologiques et socioéconomiques supplémentaires pour mieux protéger le monarque et ses habitats tout en soutenant le développement socioéconomique au niveau local;

RECONNAISSANT l'esprit d'initiative du Mexique pour avoir formé une alliance régionale dans le cadre du *Foro Regional Mariposa Monarca* (Forum régional sur le monarque), et ce, en vue d'intégrer et de coordonner la conservation dudit papillon ainsi que la réalisation d'activités de développement durable pour mettre définitivement terme à la dégradation des habitats et favoriser des modes de subsistance durables;

RECONNAISSANT l'esprit d'initiative dont a également fait preuve le Mexique en remédiant à la déforestation dans la réserve de la biosphère Mariposa Monarca;

RECONNAISSANT le travail accompli par le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes afin de protéger et de remettre en état l'habitat d'hivernage du monarque, de même que de promouvoir leur conservation grâce à des activités d'information et de sensibilisation du public;

RECONNAISSANT le travail d'un grand nombre d'organisations non gouvernementales, d'universités, d'écoles, d'États et de provinces afin de protéger la santé des populations de monarques et la salubrité de leurs habitats;

CONSTATANT les efforts des Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) en vue de créer un réseau trilatéral d'aires protégées jumelles pour le monarque et d'offrir ainsi des possibilités de communication et de collaboration transfrontalières dans le cadre de projets qui les intéressent au même titre et visent la conservation du monarque à l'échelle continentale;

TENANT COMPTE des activités en cours cadrant avec un projet multilatéral concerté qui a vu le jour lors d'un atelier sur la conservation du parcours migratoire du monarque organisé à Mission, au Texas, qui a évolué au cours de la réunion qu'a tenue le Foro Regional Mariposa Monarca à Morelia, au Mexique, que le Comité trilatéral a cautionné lors de sa réunion de mai 2007 à Québec, et qui vise à établir un plan nord-américain de conservation du monarque et de son phénomène migratoire afin de coordonner les efforts à cette fin;

PAR LES PRÉSENTES,

PRESCRIT au Secrétariat d'apporter son soutien au projet multilatéral concerté qui vise à établir un plan nord-américain de conservation du monarque afin de préserver la santé des populations de ce papillon et la salubrité de leurs habitats le long de leur parcours migratoire, et ce, avec l'appui des collectivités locales et d'un réseau trilatéral d'aires protégées jumelles pour les monarques;

SOUTIENT l'échange d'informations nécessaires à la prise de décisions, notamment sur les questions suivantes : la santé et l'état des populations de monarques aux stades de la reproduction, de l'hivernage et de la migration; la condition des habitats sur le parcours migratoire; les principaux agents stressants sur le plan socioéconomique;

ENVISAGE la possibilité d'établir des synergies avec des activités courantes de la CCE, dont le projet sur la canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement;

PRÉCONISE la réalisation d'activités de renforcement des capacités aux niveaux local, national et régional, dont des projets de formation « pour les paysans par des paysans », des activités de surveillance et de communication de données entre écoles sur le Web à l'échelle de l'Amérique du Nord, et une formation dans les collectivités sur les pratiques durables;

PRÉCONISE aussi la coordination des activités de conservation des habitats du monarque et de son phénomène migratoire auxquelles participent des organisations non gouvernementales locales, nationales et internationales;

PRESCRIT de consacrer à l'exercice financier de 2007 un montant maximal de 60 000 \$CAN provenant du fonds général de la CCE pour soutenir et faciliter l'établissement d'un plan nord-américain de conservation du monarque, y compris au cours de réunions d'intervenants;

CHARGE le Secrétariat d'élaborer un projet pluriannuel, dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2008 à 2010, en vue de soutenir les efforts déployés en Amérique du Nord pour conserver le monarque.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL.

John Baird
Gouvernement du Canada

Juan Elvira Quesada
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Stephen L. Johnson
Gouvernement des États-Unis d'Amérique